

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 18 novembre 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS**
Maire,**Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 13
- absents : 0

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard

2022 – 81 Emplacement de la mairie sur le site

Monsieur le Maire explique que la Mairie, qui était située Place Lafayette, a dû déménager pour permettre les travaux du Syndicat Mixte Projet de LA CHAISE-DIEU sur le site de l'abbaye.

La mairie est actuellement située 4, rue Saint Esprit. Cette situation devait être temporaire et il avait été décidé que la mairie devait avoir une place dans le site abbatial.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de demander au Syndicat Mixte Projet de LA CHAISE-DIEU un emplacement pour y installer la Mairie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté (0 voix « contre », 3 voix « abstention » et 10 voix « pour »), décide de demander au Syndicat Mixte Projet de LA CHAISE-DIEU la maison « MONATTE » située cours Lafayette pour y installer la Mairie.

Le Maire
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

